

17ème session de la Conférence des États parties à la CDPH (COSP17)

Thème: Repenser l'inclusion du handicap dans la conjoncture internationale actuelle et à l'approche du Sommet de l'Avenir

Discours de Mme Alyson Calem-Sangiorgio, Deuxième secrétaire

Monsieur le Président,

1,3 milliard de personnes sont atteintes d'un handicap dans le monde soit 16% de la population mondiale, et environ 80% de ces handicaps sont invisibles. Repenser l'inclusion du handicap nécessite de sensibiliser les populations, lutter contre les clichés et faire tomber les préjugés.

En décembre dernier, Monaco a lancé une nouvelle politique nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap en Principauté. Cette politique se décline en 9 domaines d'actions :

1. La sensibilisation de la population à tous les types de handicap ;
2. L'éducation et la formation ;
3. L'emploi et le travail ;
4. Le logement et la construction ;
5. La mobilité et l'accessibilité ;
6. L'accompagnement et la prise en charge ;
7. **L'accès au sport, à la culture et aux loisirs ;**
8. La communication ;
9. La reconnaissance à l'international.

De plus, pour faire de Monaco une terre d'excellence en matière d'inclusion du handicap, le Gouvernement propose un pacte "Handipact" à l'ensemble des acteurs monégasques, destiné à ce que chacun « soit prêt ». Prêt à recevoir, à accueillir, comprendre, recruter, éduquer, former, travailler avec des personnes en situation de handicap.

Communiquer, sensibiliser et accompagner sont les maîtres-mots de notre politique en matière d'inclusion.

Des projets ont déjà été lancés comme :

- La création d'un réseau « Nothing about us without us » avec les associations monégasques pour identifier les difficultés, proposer des solutions concrètes, et améliorer les dispositifs existants, ;
- La création d'un réseau handicap au sein de l'administration;
- La mise en place de « testeurs » des aménagements destinés aux personnes en situation de handicap ;
- La centralisation des informations concernant tous les handicaps pour toutes les périodes de la vie sur le site du Gouvernement pour rendre l'information accessible ;
- La création d'un guide d'accompagnement à l'emploi pour les employés et employeurs ;

- Une nouvelle carte « Priorité handicapés » destinée à améliorer la visibilité;
- Une campagne active pour rendre accessible un maximum de commerces et de restaurants en Principauté ;
- La mise en place de formations dans la fonction publique pour expliquer et sensibiliser aux handicaps ;
- Le déploiement d'une application mobile destinée à faciliter les déplacements de personnes à mobilité réduite sur le territoire.

Rendre le handicap connu et compris par tous est une étape indispensable pour parvenir à une société inclusive. Nous avançons vers cet objectif à Monaco grâce à une politique pragmatique, en lien direct avec l'ensemble des acteurs publics et privés de la société monégasque qui œuvrent au quotidien pour les besoins des personnes en situation de handicap.

Monsieur le Président,

Je conclurais mes propos en ajoutant que dans le cadre du Sommet de l'Avenir, Monaco poursuit ses efforts pour promouvoir le sport comme outil reconnu du développement durable et, pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui, le sport est sans ambiguïté un élément important de l'inclusion des personnes en situation de handicap au-delà des bénéfices pour les santé mentale et physique.